

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **50 (1914)**

Heft 35-36

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

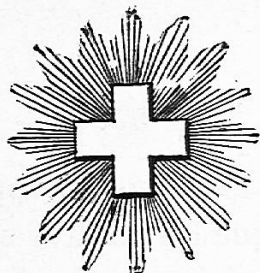
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L^{me} ANNÉE

N^{os} 35-36



LAUSANNE

5 Septembre 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE: *Collaboration de l'école et de la famille. — La pédagogie de A.-C. Chavannes. — Quelques remarques à propos de l'interrogation. — L'enseignement en 1798. — Chronique scolaire: Suisse. Vaud. Jura bernois. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE: Leçons de choses. — Orthographe. — Arithmétique. — Géographie. — Instruction civique.*

COLLABORATION DE L'ÉCOLE ET DE LA FAMILLE

Il n'y a pas à dire, la question se pose: Y a-t-il collaboration suffisante de l'école et de la famille dans l'œuvre éminemment difficile de l'éducation totale de l'enfant? Y a-t-il même collaboration tout court?

Je crois qu'on peut répondre que, d'une manière générale et qui va s'accroissant, dans notre Suisse romande, l'opinion publique appuie, soutient l'effort scolaire et donne sa sympathie, sans marchander, à tout ce qui est tenté par les maîtres pour éduquer la jeunesse. Il y a contact entre l'école et le peuple, entre les instituteurs et les parents des élèves; l'école n'est pas, dans la commune, une sorte d'Etat dans l'Etat. Qu'il y ait ici et là, de par la faute de certains tempéraments, de fâcheuses exceptions, c'est ce qu'on doit déplorer franchement. Cette interpénétration désirable est obtenue surtout dans les milieux campagnards et dans les petites villes; elle est évidemment bien plus difficile à conserver dans les grands centres, là où l'instituteur est inconnu des parents, et partout où la population scolaire est moins stable et le personnel enseignant sujet à de fréquentes mutations. Mais, si on peut parler de *contact* entre l'école et l'esprit public, voire même entre l'école et la famille, il serait inexact de dire qu'il y a *collaboration* incessante, voulue, organisée, systématisée, entre ces dernières.

Et si, à la rigueur, pour l'*instruction* pure et simple de la jeunesse, il faut et il suffit que les maîtres sentent derrière eux une opinion publique qui apprécie l'instruction et applaudit à son progrès, il me semble que s'il s'agit de *former des caractères* l'appui de la famille doit se transformer en une collaboration plus effective. Le maître, à supposer qu'il donne des travaux à faire à la maison, sera très heureux que les parents veillent à ce qu'un devoir de grammaire soit écrit correctement et achevé ou que le schéma géographique soit proprement exécuté, ou que le père fasse mémoriser le livret à son enfant qui y trouve des difficultés spéciales. Mais si l'instituteur, désireux d'éduquer la volonté de ses élèves, de leur inculquer la véracité, de leur donner le sens de la dignité personnelle, de l'empire sur eux-mêmes, *individualise* son enseignement ou plutôt veut y voir toujours davantage un moyen qu'une fin et s'en servir pour faire une œuvre éducatrice positive, il se verra bien obligé de chercher les moyens les plus efficaces pour obtenir la collaboration intelligente de la famille. Il ne pourra plus se contenter de traiter chaque enfant comme un écolier, le numéro 10 ou 21 de sa classe, mais il voudra connaître l'individualité de son élève, l'ambiance où elle se forme, les possibilités qu'elle offre à son épanouissement, et il cherchera à *intéresser* d'une manière toujours plus vivante la famille à l'œuvre éducatrice qu'il se propose, et au travail que celle-ci nécessite. Plus l'éducateur moderne verra sa tâche se préciser dans le sens que nous indiquons, plus la nécessité de la collaboration de l'école et de la famille lui apparaîtra.

En Belgique — et en France —, où ce contact existe beaucoup moins qu'en Suisse romande, pour des raisons politiques, religieuses, et, dans les grands centres industriels, pour des raisons spéciales, la question préoccupe de plus en plus les éducateurs, effrayés des progrès de la criminalité infantile et de l'affaiblissement marqué des caractères.

M. Victor Devogel, directeur des Ecoles de Saint-Gilles (agglomération bruxelloise) vient de publier un petit volume dans lequel, après avoir montré l'importance du problème, et constaté le manque de contact entre l'école primaire belge et l'esprit public,

il examine les moyens proposés pour remédier à cette déplorable situation.

Parmi les moyens prônés en Belgique par les protagonistes de la collaboration de l'école et de la famille il y a, par exemple, les fêtes scolaires, avec participation effective des élèves et la présence des parents, fêtes à l'occasion des distributions de prix ou fêtes diverses. On a eu et on a encore ici et là des fêtes des arbres, des fêtes du travail ou des fêtes de la paix..., etc., etc... L'imagination des Comités scolaires a beau jeu. Puis il y a les réunions organisées pour les parents, à l'école, ou ailleurs, avec ou sans conférence ou causerie, par lesquelles on atteint presque toujours ceux qui déjà s'intéressent à l'école, mais très rarement les parents indifférents. Les universités populaires, un grand mot auquel tiennent mordicus les Français et les Belges, et qui sont simplement des conférences pas toujours populaires, sur tous les sujets imaginables, dont le choix n'est dicté par aucun plan systématique, et auxquelles il faut attirer le public par l'appât d'une lanterne, d'un cinéma, d'une tombola ou d'une pièce comique, ont été utilisées ici et là pour faire l'éducation des parents, mais sont parfaitement insuffisantes pour provoquer leur collaboration à l'œuvre scolaire. Ailleurs on s'est servi des excursions et voyages collectifs. Plus efficace paraît être l'institution de *Cercles de parents* qui existent en pays anglo-saxons et germaniques, que la France possède en plusieurs endroits, mais qui n'ont guère pris racine en Belgique, jusqu'ici. Leur but, du reste, dans un pays où les luttes politiques gravitent autour de l'école primaire, est beaucoup moins l'éducation de l'enfant qu'une propagande en faveur de telles ou telles écoles, ou leur défense contre les empiétements des pouvoirs publics.

On a utilisé également les expositions scolaires, les cartes scolaires mensuelles ou hebdomadaires donnant une série de renseignements sur la conduite, l'application, les devoirs; ou l'envoi aux parents d'imprimés occasionnels, les rendant attentifs à tel devoir, ou à tel danger couru par les élèves : alcoolisme, jeux d'argent, cinémas.

Ailleurs on a invité les parents à visiter l'école, à s'entretenir

avec la direction, avec le personnel, à assister aux leçons, aux récréations, aux examens. A Saint-Gilles et à Bruxelles, on s'est très bien trouvé de convoquer un dimanche matin les parents des élèves d'une classe à une réunion familiale au cours de laquelle on leur montre le local où vit leur enfant et on les entretient de tout ce qui a trait à la vie scolaire.

Puis on s'est servi des œuvres *périscolaires*, de bienfaisance et de protection (vêtement, nourriture, bourses scolaires, colonies de vacances, patronages, cercles d'anciens élèves, etc.). On a créé à Saint-Gilles un office d'orientation professionnelle dont le but est d'éclairer les parents sur les qualités, les défauts éventuels, les aptitudes de leurs enfants, grâce à la collaboration de médecins, de pédagogues ; sur les besoins de l'industrie locale et nationale ; sur les ressources et les exigences comparées des divers métiers, sur les vacances d'emplois.

Enfin on s'efforce de donner à la famille une place dans les organismes administratifs, en formant des Comités scolaires spécialement chargés des affaires matérielles de l'école, sous la présidence de l'échevin de l'instruction publique. Et l'on envie, en Belgique, nos commissions scolaires, dont les femmes peuvent faire partie.

Tous ces moyens, dont quelques-uns ont eu leur heure de succès après avoir été proposés et défendus avec un enthousiasme chaleureux, puis ont été délaissés peu à peu, ont le grand défaut de ne créer qu'un contact — et encore un contact assez intermittent — entre l'école et la famille. M. Devogel n'a pas de peine à montrer qu'il n'y est guère question de collaboration dans l'œuvre d'éducation morale. Ils peuvent être excellents, ils le sont certainement plus ou moins, mais ils sont tous insuffisants. Ils ont une utilité de forme plus qu'une utilité de fond. Il faut chercher dans une autre direction et, pour mettre les parents en mesure de suivre l'enfant dans sa vie scolaire, il devient nécessaire de modifier la discipline de l'école, et d'agir surtout par l'organisation *interne* de celle-ci plutôt que par des adjonctions extérieures comme la plupart de celles qui ont été proposées et qui ne créent la plupart du temps qu'un intérêt factice et momentané. Les expériences faites en Belgique, et ailleurs, par les pédagogues qui ont sérieu-

sement cherché à obtenir la collaboration de l'école et de la famille prouvent, en effet, que la seule façon d'aboutir est « d'organiser l'éducation morale dont la discipline scolaire et la collaboration familio-scolaire ne sont que des corollaires ».

Le problème de la réforme de la discipline scolaire — tel que Förster l'a présenté dans « l'Ecole et le caractère » — ne me paraît pas avoir suffisamment troublé nos milieux pédagogiques. On n'a vu, dans quelques-unes des modifications exigées, on n'a vu dans le self-government, par exemple, que des tracasseries inutiles et des complications nouvelles dans une tâche déjà suffisamment compliquée. En réalité, c'est cependant d'une transformation de la discipline scolaire elle-même que dépend dans une très large mesure la collaboration de l'école et de la famille, sans laquelle il semble bien que les efforts les plus intelligents et les plus persévérants des instituteurs sont condamnés à un échec irrémédiable au point de vue éducatif. C'est par une collaboration plus effective du maître et des élèves, et, par conséquent, des élèves entre eux que se produira lentement, mais sûrement, la collaboration de l'école et de la famille. Sans négliger les moyens adventices, dont quelques-uns sont employés déjà dans nos écoles, il faut se souvenir qu'ils ne valent que dans la mesure où l'esprit de l'école les pénètre d'un souffle nouveau et les vivifie.

L.-S. PIDOUX.

LA PÉDAGOGIE DE A.-C. CHAVANNES ¹

Chavannes considère l'éducation en *utilitaire*, au même titre que Locke : « Qu'on s'attache principalement à ce qui est le plus généralement utile ², ensuite à ce qui peut être particulièrement

¹ Alex.-Cés. Chavannes, professeur de théologie à l'Académie de Lausanne, publia en 1787 un ouvrage fort intéressant intitulé *Essai sur l'Education intellectuelle*. La seconde partie de ce travail a été rééditée en 1886 par les soins de M. le professeur Herzen, mais le tirage en a été si réduit qu'il est aujourd'hui presque introuvable. Nous pensons intéresser les lecteurs de *l'Educateur* en publiant quelques fragments d'une étude sur la pédagogie de Chavannes. Ce travail, dû à la plume de notre collaborateur M. G. Chevallaz, a valu à son auteur un prix de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne.

² Les fragments de citations soulignés le sont dans l'édition primitive de *l'Essai*.

le plus utile à ceux qu'on dirige » et, de même que le pédagogue anglais, il n'assigne pas à l'éducation un but particulier, mais un but général; l'on peut lire en effet dans l'avis de son livre (éd. de 1787) : « J'ai dû... en proposer une autre [méthode] plus propre à *développer et étendre l'intelligence.* » Ce que pourrait avoir de trop rigoureux la première affirmation est corrigé par la seconde, et il est intéressant de noter à ce propos que Chavannes a échappé à l'absolutisme donné par Rousseau aux principes de Locke¹. Celui-ci mettait la culture morale au-dessus de tout; il voulait faire de son élève un honnête homme; Chavannes en veut faire un homme cultivé; y a-t-il entre les deux une antinomie essentielle ? Non; tous deux poursuivent le même idéal : former l'homme moral, c'est-à-dire le plus utile à ses semblables. Mais tandis que l'un pense y arriver par l'enseignement de la morale, l'autre compte sur le développement de l'esprit, — expression vague qui désigne le développement de la faculté de raisonner, basé sur l'acquisition d'un grand nombre de connaissances variées. En somme, nous voyons là la première manifestation de cette idée si commune au XIX^e siècle : bien penser conduit à bien agir². Certes cela n'est point extraordinaire à une époque où l'on remplissait le cerveau de notions indigestes, de règles et de mots, et où l'on oubliait d'ouvrir l'esprit. N'est-ce pas d'ailleurs une conséquence de l'idée de *nature* ? L'homme raisonnable est celui qui reconnaît l'ordre de la nature et qui s'y conforme; obligé de vivre dans la société, il doit avoir certaines qualités dont la première est l'obéissance aux lois politiques et aux lois morales; le développement de son esprit lui permet de voir à quel point il se fait du tort à lui-même en ne respectant pas ces lois. L'éducation doit donc ouvrir

¹ « Il ne s'agit point de savoir ce qui est, mais seulement ce qui est utile. » (*Emile*, éd. Garnier, p. 177.) « A quoi cela est-il bon ? Voilà désormais le mot sacré... » (Id., p. 193.)

² Victor Hugo : « Toute école qui s'ouvre est une prison qui se ferme. » Les faits ont proclamé la faillite de cette idée à laquelle en succède immédiatement une autre du même genre : « L'homme sain, cultivé physiquement et virilement, a, en général, une prédisposition à la morale. La méchanceté est le plus souvent l'apanage des faibles. » (Lieutenant de vaisseau Hébert, rapport présenté au Congrès de physiologie sportive.) Cette idée, comme la précédente, n'est que l'exagération, le paradoxe d'une opinion juste.

l'esprit. L'on se rapproche de Rousseau¹, mais il faut remarquer que Chavannes, plus logique que l'auteur de l'*Emile*, ne se fie pas à la seule nature bien gouvernée; il y joint la raison bien éduquée; il est dans le vrai, bien qu'il n'ait pas vu que cela encore est insuffisant et que le cœur doit jouer un rôle dans l'éducation morale.

Cette réserve faite, Chavannes est comme Rousseau un disciple de la nature. L'éducation doit suivre une marche naturelle, une évolution lente et continue dans laquelle tout fait nouveau est amené par le précédent et amène le suivant, un enchaînement rigoureux de connaissances dont chacune est intimement liée à celle qui la précède et à celle qui la suit. Ce serait une marche « où la correspondance d'une idée à l'autre fût si sensible qu'il ne pussent jamais en perdre le fil, qu'à chaque pas ils fussent toujours en état de se rendre compte à eux-mêmes de leurs progrès et de savoir d'où ils sont partis, où ils en sont et où ils vont... » Ces lignes ne sont-elles pas une expression concrète de la loi de l'association des idées?

Lorsque Chavannes précise encore et s'élève avec violence contre la mémorisation de lois incompréhensibles aux enfants et de systèmes scientifiques vides de sens pour eux, ce qui n'aboutit qu'à « remplir leur cerveau de notions vagues et d'expressions inintelligibles »; lorsqu'il affirme qu'« on se donne beaucoup de peine pour apprendre des mots aux enfants et peu ou point pour les instruire des choses », et qu'il pose la règle fondamentale de l'éducation en ces termes : il faut présenter aux enfants les faits avant les résultats, les idées de détail avant les générales², il faut les arrêter sur les objets sensibles avant de les élever aux non-sensibles et les conduire toujours graduellement du simple au plus composé », il est disciple de Bacon, sans doute, mais aussi de la

¹ Voir l'*Emile*, édit. cit., p. 76.

² Il y a là une équivoque : l'enfant s'intéresse davantage à certains corps composés qu'à des détails de ce corps; ainsi il dessine des animaux ou des hommes, jamais des membres d'hommes ou d'animaux; le tout a plus d'intérêt pour lui que la partie : le tout est concret, la partie est abstraite. Chavannes parle ici des idées abstraites et non des faits concrets, ce que l'on pourrait croire, l'expression étant encadrée des mots *faits* et *objets sensibles*.

nature. Il élargit encore sa manière de voir et demande une marche de l'éducation parallèle à celle de l'humanité, car il constate un triple parallélisme entre le développement de l'humanité, celui de chaque individu et celui du langage. Suivre cette marche est possible; c'est même bien; la rendre sensible aux enfants est peut-être chimérique : les idées philosophiques les dépassent. Bien qu'il s'en soit rendu compte, Chavannes n'a garde de soutenir que les enfants sont dépourvus de raisonnement; ils raisonnent, mais sur des faits, non sur des idées. Sur ce point la psychologie de Chavannes est hésitante; il semble que pour lui le raisonnement de l'enfant diffère de celui de l'homme par la quantité plus que par la qualité; la fonction est la même, moins habile parce que moins exercée. La science psychologique d'aujourd'hui paraît donner raison à Chavannes. Raisonner implique sagacité et savoir; c'est donc comparer; l'enfant, sans sagacité ni savoir, est incapable de raisonner comme l'homme fait; d'autre part, il possède un cerveau fort bien organisé, encore jeune, dans lequel les associations d'idées se forment sans qu'il s'en doute; il s'agit donc de veiller attentivement à la façon dont se nouent ces associations, car ce sont elles qui éduquent le jugement. Un autre point est que la logique inexpérimentée de l'enfant s'exerce sur des faits, sur des caractères extérieurs; elle ne peut s'attaquer à des idées avant de s'être préalablement formée sur des objets sensibles. En d'autres termes, l'enfant associe par contiguité seulement, tandis que l'homme associe par contiguité et par ressemblance. L'irréflexion de l'enfant est un défaut de jeunesse, celui de tous ceux qui veulent faire admirer le bel outil qu'ils possèdent et qui s'en servent avec précipitation; il n'est pas la preuve de l'inexistence du raisonnement, pense Chavannes, mais seulement d'une insuffisance que le temps comble d'autant plus vite que l'éducation est bien dirigée. Disons, pour être clair, que l'enfant associe et que l'adulte raisonne.

Condillac pensait que pour développer le raisonnement de l'enfant, il fallait commencer l'instruction de celui-ci par l'étude des facultés de l'âme; d'abord favorable à cette idée, Chavannes s'est promptement ressaisi en s'appuyant sur son principe fondamental : les choses avant les mots.

De même, si notre pédagogue a complètement négligé la question si importante et si complexe de l'influence du milieu, il a par contre fort bien vu et clairement dit l'influence considérable que peut exercer le maître sur le raisonnement de l'enfant, en le mettant en contact avec les choses et en le guidant dans ses comparaisons et dans ses conclusions.

L'*Anthropologie* de Chavannes avait pour but de faire saisir le développement de l'humanité et de l'intelligence. Toutes les sciences y sont passées en revue, selon l'ordre et les conditions de leur apparition, et toutes y sont ramenées à l'homme; l'on y voit donc nettement les rapports les unissant les unes aux autres et les bienfaits dont nous leur sommes redevables. Cela encore est une conséquence de cette idée si féconde : la chose avant le mot. L'Université spécialise et étudie chaque science indépendamment des autres; l'école doit donner des notions vivantes. La pédagogie a tiré un double parti de l'idée de Chavannes en concrétisant autant que possible l'étude des sciences et en établissant une concordance entre les divers enseignements. Sans doute, Chavannes demandait une pénétration encore plus intime des diverses branches, et c'est pourquoi son projet de collège prévoyait dans chaque classe un seul maître qu'une préparation spéciale mettait à même de tout enseigner.

L'idée d'une évolution dans le développement de l'humanité était courante à la fin du XVIII^e siècle, mais il ne semble pas qu'on en ait tiré parti dans la pédagogie avec autant de bonheur que Chavannes; car sa marche rationnelle de l'enseignement et son anthropologie ne sont pas tous les fruits de cette conception¹; nous en avons encore deux à signaler.

C'est d'abord que, poussant plus à fond l'application de sa théorie, Chavannes indique la *marche de la leçon* : « Sur quelque objet qu'on veuille les instruire, qu'on commence toujours par leur faire rendre compte de ce qu'ils peuvent déjà avoir appris par eux-mêmes, sans autre maître que les organes de leurs sens, l'observation, l'expérience, une réflexion toute simple à leur portée; après cela, qu'on s'applique à rectifier les idées qu'ils ont

¹ Reprise par Herbart et Spencer et érigée en loi (loi biogénétique) par Hæckel.

pu se former, et les résultats qu'ils ont pu en tirer naturellement et de leur propre chef ; qu'en tournant leur attention tantôt sur les objets et tantôt sur eux-mêmes, on leur aide à se former de leurs propres observations, combinées avec celles qu'on leur présente, des idées nettes et distinctes des choses, pour les conduire de là à des résultats sûrs et lumineux et des connaissances solides. » C'est exactement le plan tracé plus tard par Herbart sous les noms de : clarté, association, systématisation et méthode, transposés par ses successeurs en : intuition, comparaison, abstraction et application. Ce dernier « moment » de la leçon n'est pas expressément indiqué par le pédagogue lausannois, mais on peut inférer d'autres passages qu'il y pensait, ainsi lorsqu'il donne des conseils sur la nécessité d'un « exercice modéré » et de « l'habitude de déployer ses facultés ».

Enfin Chavannes a insisté sur une idée abordée avant lui par Locke et Rousseau entre autres, reprise et développée par les pédagogues et les psychologues du XIX^e siècle (Pestalozzi, Herbart, W. James, celle de *l'éducation attrayante*. C'est le besoin qui a poussé les hommes vers une civilisation toujours plus compliquée : le besoin de vivre, le besoin d'assurer sa vie contre les ennemis extérieurs, le besoin de l'agréments, le besoin de la faciliter, le besoin de la prolonger. Mais ces besoins sont nés dans les cerveaux d'adultes et sous la pression des circonstances ; l'enfant, protégé et dirigé par ses parents, n'en éprouve aucun ; il a des instincts, non des besoins, le premier étant spontané, le second réfléchi. Il faut donc trouver un moyen de créer en lui des besoins artificiels, si je puis m'exprimer ainsi ; ce moyen existe, c'est l'*intérêt*. Comme le fait fort bien remarquer M. Claparède dans sa *Psychologie de l'Enfant* (4^e éd., p. 209 à 212), l'intérêt n'est pas la suppression de l'effort ; il est l'éveil et l'excitation d'un goût ou d'un plaisir pour combattre efficacement les résistances instinctives de l'organisme ; il rend l'effort plus facile ; c'est bien ainsi que l'envisage déjà Chavannes : « Qu'on s'applique sur toutes choses à réveiller leur curiosité et leur activité pour s'instruire par eux-mêmes, et par un exercice régulier de leurs facultés... ; que tout ce qu'on présente successivement à leur attention ne leur

offre point l'idée de labeur et de peine, mais toujours *quelque intérêt*, quelque agrément qui les excite. » Cet intérêt ne provoque pas seulement un état d'attente agréable et de curiosité éveillée, il incite à l'effort actif, à la recherche libre et volontaire; il faut donc chercher « à réveiller continuellement leur réflexion et leur activité, et les tenir sans cesse en haleine pour qu'ils conçoivent et apprennent les choses en quelque sorte d'eux-mêmes et par un exercice habituel de leurs facultés... Que du moins ils soient eux-mêmes toujours acteurs principaux dans toutes les opérations auxquelles on les invite pour les élever de quelque connaissance active à quelque connaissance nouvelle ¹. » Voilà formulée la grande loi éducative; les enfants actifs s'instruisent par eux-mêmes et le maître est là, dit Chavannes, pour « leur tendre une main secourable pour affermir et, s'il est possible, accélérer leurs pas dans la carrière qu'ils courent. »

Chavannes est donc en somme un disciple de la nature : elle lui donne le but et la marche de l'éducation, qui ne peut être que parallèle à l'évolution de l'humanité et doit préparer à la vie, partir des choses pour s'élever aux idées et se servir de l'intérêt comme du facteur le plus important de sa réussite. Par ces idées le pédagogue lausannois se rattache à la lignée des grands éducateurs et prend modestement place entre Rousseau et Herbart.

G. CHEVALLAZ.

Quelques remarques à propos de l'interrogation.

Voici des questions qui ont été posées aux élèves en ma présence : *Quelle est la profondeur des mers ?* Autant vaudrait demander en une seule question quelle est la population des villes du monde ou quelle est la hauteur des montagnes du globe.

Et celles-ci : *Que fit Waldmann ? Qu'y a-t-il dans cette ville ?*

A de telles questions, il y a des milliers et des milliers de réponses différentes. Et cependant l'interrogateur n'avait en vue, dans son esprit, qu'une seule réponse.

L'élève qui est appelé à résoudre de telles questions est plongé dans le vague et il ne peut faire aucun effort intelligent et utile pour trouver la réponse demandée.

¹ Il est intéressant de comparer les propres termes de Chavannes avec ceux de W. James ; voir spécialement dans les *Causeries pédagogiques*, 3^{me} édition, aux p. 87, 94, 100.

La première qualité d'une interrogation est dans la précision absolue de la question posée.

Un autre défaut consiste *dans le désordre et le manque de liaison des questions adressées aux enfants*. L'élève n'a pas le temps d'examiner avec attention la question qui lui est soumise, qu'on aborde un autre sujet tout à fait différent. Des interrogations sans lien n'excitent pas l'attention et ne fortifient pas l'intelligence.

Enfin, dans un grand nombre de cas, une interrogation, pour être réellement profitable, ne doit demander à l'élève que ce qu'il a appris par voie directe ou indirecte.

Essayer de lui faire deviner une réponse qui demande un savoir exact et sûr, quand tous les éléments de cette réponse lui manquent, est la plus détestable des interrogations.

L'ENSEIGNEMENT EN 1798¹.

La citoyenne *Le-Comte*, demeurant à Lausanne, rue de la Mercerie, n° 17, encouragée (et même sollicitée, si elle ose en trancher le mot) par plusieurs personnes respectables de cette commune, s'est décidée à recevoir chez elle de jeunes citoyennes, pour leur enseigner tous les ouvrages propres au sexe, tant utiles qu'agréables, comme broderie et applications en tous genres ; le dessin pour les dits ouvrages, fleurs, etc., etc., même la couture pour les personnes qui le désireraient. De plus, elle leur apprendra la géographie et leur fera faire des lectures instructives et utiles ; en un mot, tout ce qui convient à l'éducation des jeunes personnes. La classe sera de huit heures par jour, divisée en deux séances ; une depuis 8 heures du matin jusqu'à midi et l'autre depuis 2 heures après-midi jusqu'à 6 heures du soir et cela tous les jours de la semaine. Le prix de cette classe sera de 4 livres de Suisse par mois. Les personnes qui désireraient que leurs personnes n'assistassent qu'à une des deux séances ci-dessus, ou qui par contre désireraient prolonger celle de l'après-midi jusqu'à 9 heures du soir, la citoyenne *LeComte* se fera un devoir de se prêter aux arrangements qu'on lui proposera : de même que s'il se trouvait des personnes qui ne voulussent lui envoyer leurs enfans que le soir depuis 5 ou 6 heures jusqu'à 9. Elle offre de plus, aux personnes à qui cela pourrait convenir, d'en recevoir en demi-pension. Elle ne négligera rien pour se mériter la confiance qu'un pareil établissement exige et contenter les personnes qui lui feront l'honneur de la lui accorder. (*Nouvelliste vaudois et étranger*, n° 11, second suppl. du samedi 24 mars 1798.)

Le cit. *Dalbenas*, à l'invitation de quelques personnes, se proposant de former un institut pour l'instruction de quelques jeunes garçons, auxquels il enseignerait l'histoire, la géographie, la langue française, l'orthographe, les premiers principes élémentaires de physique et de géométrie, et cela en deux séances, chez lui ; savoir trois heures le matin, où il enseignerait l'histoire, la géographie,

¹ *L'Educateur* a raison de s'intéresser au passé, car c'est encore la meilleure manière de mesurer le chemin parcouru et aussi de constater qu'en somme des efforts sérieux étaient faits pour instruire les... amateurs. N'oublions pas que nous sommes en 1798, l'année de la « régénération ».

la langue française et l'orthographe; et 2 heures l'après-midi, qui seraient pour les principes élémentaires de physique et de géométrie. N'ayant point de ménage établi, il ne prendra aucun pensionnaire chez lui; lorsque les heures des séances seront finies, chaque élève retournera chez lui. Quant au prix et aux conditions, il s'arrangera avec les personnes qui lui feront l'honneur de lui accorder leur confiance, vu que l'institution n'aura lieu qu'autant qu'il trouvera un nombre suffisant d'élèves pour commencer, et l'établissement aura lieu le plutôt possible sur la place de St-François, dans la maison n° 14, où il logera dans une quinzaine de jours; il loge actuellement en attendant, à l'Hermitage, sous Montbenon, maison du cit. Poudret. (*Nouv. vaud. et étr.* du mercredi 8 mai 1798.)

L'on désirerait se charger de quatre jeunes gens, de 12 jusqu'à 15 ou 16 ans, pour pensionnaires. On leur fournirait pour le prix de 2 1/2 louis la table, le logement, le blanchissage, la lumière et le chauffage. On aurait soin de veiller à leurs mœurs, à leurs santés et à leurs nipes (*sic*). Ils auront *gratis* les leçons suivantes: D'écriture allemande et française par principe; d'arithmétique, de latin et de géométrie, dès qu'ils sauront l'allemand; de religion ou morale, de géographie et d'histoire: si l'on désire y joindre la musique et le dessein (*sic*), on les payera à part, à un prix modique. S'adresser au citoyen Fischer, libraire à Lausanne. (*Id.*)

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — Le Cours d'informations pour l'hygiène et la protection de l'enfance, qui devait avoir lieu à Berne, est renvoyé, de même qu'un grand nombre de réunions annuelles de diverses associations scolaires suisses convoquées pour cet automne dans la ville fédérale.

*** **Exposition nationale suisse, à Berne.** — Nous avons le plaisir d'apprendre que le Jury des récompenses de l'Exposition nationale suisse à Berne a décerné à l'*Office international de l'enseignement ménager*, dont le siège est à Fribourg, le *diplôme de mérite pour services rendus à la cause de l'utilité publique*.

*** **XIX^e Congrès de la Société pédagogique de la Suisse romande.** — La photographie d'ensemble prise devant le Palais fédéral, à la sortie du banquet du samedi, est parfaitement réussie. Elle sera adressée contre remboursement de 1 fr. 60 à toutes les personnes qui la demanderont à M. A. Duvernay, photographe, rue Madeleine, 14, Lausanne.

VAUD. **Augmentations.** — Nous avons le plaisir d'annoncer que le Conseil général de Bioley-Magnoux a voté dernièrement une augmentation de fr. 100 en faveur de M. Carrard, instituteur, et de fr. 20 à la maîtresse d'école enfantine.

Les autorités de Commugny ont aussi voté une augmentation de fr. 200 sur le traitement initial; la place ayant été récemment mise au concours, le nouveau titulaire jouira de cette augmentation dès son entrée en fonction.

Nous félicitons et remercions vivement les autorités de ces deux communes pour leur généreuse initiative.

***** Société pédagogique vaudoise.** — Lors de son assemblée générale trisannuelle, à Lausanne, le 18 juillet 1914, la S. P. V. a procédé au renouvellement de son Comité, pour la période 1914-1917. Le nouveau Comité est formé de M. E. Visinand, instituteur à Lausanne, Badel, instituteur à Vulliens, Heilmann, instituteur à Roche, Yersin, instituteur à Rolle, et Grobéty, instituteur à Vaulion. La remise des pouvoirs n'ayant pas encore eu lieu, l'ancien comité assurera la marche de la Société jusqu'au milieu de septembre.

***** Personnel enseignant primaire.** — Le nombre des fonctionnaires de l'enseignement primaire, qui était de 1572 en 1912, s'est élevé à 1598 en 1913. Il est de 1640 si l'on tient compte des maîtres spéciaux d'allemand, de dessin, de gymnastique, des cours complémentaires, des asiles et orphelinats, etc. Il comprend 611 instituteurs, 610 institutrices, 199 maîtresses d'écoles enfantines, 178 maîtresses spéciales pour les travaux à l'aiguille.

Outre le personnel enseignant primaire ordinaire, Lausanne compte 4 maîtres spéciaux d'allemand, un maître d'italien pour la classe primaire supérieure de garçons, 3 maîtres de dessin, 4 maîtres de gymnastique, une maîtresse pour la classe des enfants arriérés, 9 maîtresses, dont cinq possédant le brevet primaire, pour les diverses classes de l'école ménagère et professionnelle et, durant le semestre d'hiver, 6 maîtres spéciaux pour l'enseignement dans les cours complémentaires. Il faut encore ajouter à cela deux maîtres, deux maîtresses et une maîtresse des travaux à l'aiguille pour les Ecoles d'application annexées à l'Ecole normale. Les villes d'Aigle, de Cossonay, de Morges, de Moudon, de Nyon, de Payerne, de Vevey et d'Yverdon, ont chacune un maître spécial de gymnastique. Vevey a en outre un maître spécial d'allemand et un maître de dessin.

Il y a des directeurs d'écoles primaires à Lausanne, Aigle, Nyon, Payerne, Vevey, Montreux et Yverdon.

Un certain nombre d'instituteurs sont en outre placés à la tête d'établissements dont les classes sont aussi sous la surveillance du département de l'Instruction publique, savoir : l'Institut des sourds-muets, à Moudon ; l'Ecole de réforme, des Croisettes, pour garçons ; celle de Moudon, pour filles ; l'Asile rural d'Echichens ; l'Orphelinat de Penthaz, et celui de Lausanne ; enfin la colonie de Serix, près Oron-la-Ville.

Le nombre des remplacements temporaires pour maladie, congés et service militaire s'est élevé à 231 (221 en 1912).

En 1913, quatorze instituteurs ont quitté l'enseignement primaire pour les motifs suivants : 1 a passé à l'enseignement secondaire, 4 ont changé de carrière, 7 ont pris leur retraite après 30 ans de service, 1 a obtenu une pension pour raison de santé, et 1 une indemnité du Conseil d'Etat pour le même motif. Dix-neuf institutrices ont démissionné, à savoir : 12 pour se marier, 1 pour maladie, 1 appelée dans l'enseignement secondaire, 5 ont pris leur retraite après 30 ans de service. Enfin, une maîtresse de travaux à l'aiguille, pourvue du brevet, et une maîtresse fröbelienne ont renoncé à l'enseignement. Il y a eu en outre à enregistrer le décès de 2 instituteurs, 1 institutrice et 4 maîtresses d'écoles

enfantines, à savoir : MM. Albert Fankhauser, à Avenches ; Arthur Thévenaz, à Renens ; Mmes Delacuisine-Bovey, à Apples ; Jenny Mermoud-Schneider, à Valeyres-s-Montagny ; Louise Keller-Gruaz, à Villeneuve ; Mlles Eugénie Aubert, à Veytaux et Ida Raccoursier, à Penthéraz.

*** **L'enfance malheureuse.** — *La Solidarité*, société en faveur de l'enfance malheureuse, vient de publier son rapport pour l'exercice 1913. Il rappelle en premier lieu le décès de deux membres fidèles, le regretté Louis Pelet, professeur, et Mme C. Delessert, membre du Comité des dames. Pendant l'année dernière, la société a adopté quarante nouveaux enfants ; ce chiffre est le plus élevé atteint depuis que l'œuvre existe. Le nombre des protégés est actuellement de 185, dont 90 garçons et 95 filles ; le chiffre de 200 sera prochainement atteint.

Au 31 décembre 1913, 12 apprentis et apprenties de *la Solidarité* étaient en stage, savoir : un apprenti de commerce, un boulanger, un charron, un cuisinier, un jardinier, un maréchal, un relieur, deux blanchisseuses et trois couturières.

La fortune nette de la société ascendait au 31 décembre à 113 478 fr. 30.

A. D.

JURA BERNOIS. — † **Lucien Chapuis.** — M. Lucien Chapuis, libraire à Porrentruy, est décédé subitement le 26 août, à l'âge de 73 ans. Le regretté défunt, d'origine vaudoise, avait enseigné les mathématiques et la physique pendant une trentaine d'années à l'Ecole cantonale de Porrentruy, avant de se vouer complètement à sa maison de librairie.

M. Lucien Chapuis était un excellent citoyen, aimable et bon, d'esprit fin et caustique, de société agréable et que tout le monde aimait et estimait.

*** † **Rodolphe Scheuner.** — Le 26 août, un cortège imposant, dans le petit village d'Aegerten, près Nidau, conduisait à sa dernière demeure Rodolphe Scheuner, ancien directeur du progymnase de Thoun. Scheuner, qui était un élève de Morf, a rédigé pendant plusieurs années le *Berner Schulblatt*. De caractère ferme et décidé, Scheuner a combattu vaillamment pour les idées progressistes dans le camp des instituteurs bernois. Vaincu par la maladie, il s'était retiré chez son beau-fils, le pasteur Hiltbold, à Aegerten. Un peu oublié de la génération actuelle, Rodolphe Scheuner s'est éteint à l'âge de 76 ans.

H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

Eclaireurs, par *Baden-Powell*, traduit par P.-B., Neuchâtel. Delachaux & Niestlé, S. A., éditeurs, cinquième mille, un volume illustré, broché fr. 2,50, relié fr. 3,50.

En présentant au public de langue française le livre désormais fameux de Baden-Powell, M. Pierre Bovet vient de rendre un service signalé à tous ceux que préoccupe l'éducation de nos garçons.

Ne cherchez pas dans cet ouvrage la moindre trace de littérature. Sous sa vêtue française il a conservé jusqu'à l'exagération son allure britannique, mais nous l'aimons mieux ainsi.

Il nous dira comment creuser un foyer et préparer le repas, comment on doit se servir d'une corde ; il nous apprendra à suivre un lièvre à la piste et comme lui nous goûterons les joies de la vie simple et forte du pionnier au fond des bois ; et là, dans la grande nudité de la nature, nous verrons mieux les vérités qui forment le caractère des hommes et trempent la virilité des nations ; sans entr'aide, sans discipline, sans sacrifice, sans pureté, sans Dieu, rien de durable ne peut se créer.

Tout cela nous est dit simplement, posément, du ton assuré d'un homme qui vit de ces certitudes.

Le succès de ce bon livre, dont le tirage en est actuellement à son cinquième mille, nous réjouit profondément et nous lui souhaitons encore beaucoup de lecteurs pour le plus grand bien de nos garçons. R. V.

Schulwart. Liste détaillée du meilleur matériel d'étude et d'enseignement.

Illustré d'une grande quantité de gravures et par de nombreuses planches en couleurs. Edition 1914, mise gratuitement à la disposition des intéressés dans toute bonne librairie.

Le *Schulwart* compte 1200 pages et offre une grande quantité de matériel d'étude et d'enseignement pour toutes les parties de l'instruction. Cinq tables des matières (répertoire, index des tableaux intuitifs et images, registre de zoologie, botanique et physique) facilitent la recherche des articles.

On ne saurait trop recommander à chaque intéressé de demander le *Schulwart* chez son libraire.

Pages de pédagogie pratique, par Louis Dessaint, inspecteur de l'enseignement primaire (Carnet d'un inspecteur). Paris, librairie Gédalge & Cie, rue des Saints-Pères, 75. Prix net, fr. 1.90

Ce n'est point là un traité complet de didactique, mais une série d'observations sur la vie scolaire et sur la vie de l'instituteur, recueillies au jour le jour par un homme du métier, dans ses visites de classes. Ces observations sont complétées par les conseils suggérés par l'expérience et appropriés aux circonstances.

Ces observations et ces conseils portent sur les choses de l'école proprement dite, sur l'enseignement, sur la discipline, sur l'éducation, sur ce qui peut intéresser l'instituteur dans sa vie publique et même dans sa vie privée.

Ce recueil, très intéressant et très suggestif, sera lu avec plaisir et profit par tous les instituteurs, surtout par les débutants dans la carrière.

Les Lectures illustrées, journal mensuel pour les enfants, dirigé par M. Ch. Jaulmes, pasteur à Sèvres, près Paris, publie un numéro spécial à l'occasion de son 75^{me} anniversaire. Ce numéro de jubilé et de vacances renferme une série d'articles dus à la plume des principaux collaborateurs de ce journal avec de nombreuses illustrations fort bien venues.

Reçu : 18^{me} Rapport de la Commission de l'Ecole ménagère de la Chaux-de-Fonds. Année 1913.

PARTIE PRATIQUE

LEÇONS DE CHOSES

Les abords de la maison paternelle. — La cour.

Devant la maison paternelle se trouve un espace libre de forme rectangulaire : c'est la *cour*. Elle est bordée du côté du nord par le verger, au sud par le jardin, à l'est par la maison d'habitation et à l'ouest par le chemin qui conduit au centre du village.

La cour de notre maison est ombragée par un grand marronnier touffu. Deux plates-bandes aux fleurs variées ornent cette place durant toute la belle saison. Une jolie fontaine, avec deux bassins de pierre, s'élève dans un coin de la cour.

Toutes les portes de notre maison, ainsi que celles de la ferme, s'ouvrent sur la cour ; cela facilite le travail et la circulation.

Notre cour, bien balayée, bien ratissée est jolie et propre. J'y joue chaque soir avec plaisir.

Le jardin.

Au sud de la maison paternelle se trouve un joli *jardin*. Ce coin de terre est de forme carrée. Il est entouré de tous les côtés par un *mur* peu élevé, surmonté d'une *barrière* de fer ; cette barrière laisse pénétrer librement l'air et le soleil. La porte du jardin se trouve tout près de la maison.

L'intérieur de notre jardin est divisé en *plates-bandes* pour les *fleurs* et en *carrés* pour les *légumes*.

Nous voyons fleurir dans nos plates-bandes des violettes, des tulipes, des iris, du lilas, des œillets, des lis, des roses, des capucines, des dahlias et des chrysanthèmes ; quelques fleurs sont parfumées, les autres présentent à nos yeux leurs charmantes couleurs.

Les carrés de notre jardin fournissent des légumes en abondance depuis le printemps jusqu'à l'automne. Nous récoltons des salades, des laitues, des épinards, des choux, des raves, des carottes, des oignons, des pois, des haricots, etc.

Notre jardin est fertile, parce que nous l'arrosons souvent et que nous y mettons beaucoup de fumier. J'aime à travailler dans le jardin aux côtés de mes parents.

Le verger.

Notre *verger* s'étend à l'ouest de la maison paternelle. Une *haie* touffue l'entoure de trois côtés.

La terre du verger est recouverte d'une *herbe* fraîche, verte et douce, parsemée de jolies fleurs. On coupe cette herbe plusieurs fois par année pour la nourriture du bétail de la ferme.

Notre verger porte aussi de beaux *arbres fruitiers* : des cerisiers, des pruniers, des poiriers, des pommiers et des noyers. Ces arbres fleurissent au printemps et donnent leurs fruits en été et en automne.

Nous récoltons les cerises en juillet, les prunes et les pruneaux en août, les poires en septembre, les pommes et les noix en octobre.

De nombreux oiseaux bâtissent leurs nids dans les arbres de notre verger. Ils détruisent les vers et les chenilles nuisibles et nous égayent sans cesse par leurs joyeux gazouillements.

DICTÉES.

I. **La cour.** Devant la maison paternelle se trouve une vaste cour. Elle est de forme rectangulaire. Elle est ombragée par un marronnier touffu. On y voit une jolie fontaine, avec deux bassins de pierre. J'aime à jouer le soir dans la cour de notre maison.

II. **Le jardin.** Notre jardin est de forme carrée. Il est entouré d'un mur. Ce coin de terre nous fournit des légumes et des fleurs en abondance. On y récolte des salades, des laitues, des épinards, des choux, des raves, des carottes, des pois et des haricots. On y cueille des iris, des lis, des œillets et des roses.

III. **Le verger.** Le verger est entouré d'une haie. Le sol du verger est recouvert d'herbe verte et fine. Notre verger porte de beaux arbres fruitiers : des cerisiers, des pruniers, des poiriers, des pommiers et des noyers. Nous récoltons les fruits en été et en automne.

C. ALLAZ-ALLAZ.

ORTHOGRAPHE

Dictées historiques d'actualité (d'après Van Muyden).

Neutralité de la Suisse.

I. Neutralité violée.

Après de longues années de vains efforts pour briser la puissance napoléonienne, les Alliés remportèrent une victoire complète à Leipzig (18 et 19 octobre 1813) et obligèrent leur adversaire à la retraite.

Voyant le théâtre de la guerre se rapprocher du Rhin, la Diète suisse proclama, le 18 novembre, son intention de demeurer neutre, et la signifia au quartier général des Alliés, à Francfort, ainsi qu'au gouvernement français. Le 26 du même mois, elle déclara retirer son adhésion au blocus continental.

Napoléon, qui y était grandement intéressé, s'empressa de reconnaître la neutralité suisse. L'empereur Alexandre de Russie la reconnut également et s'employa à la faire accepter par les Alliés. Ce monarque voulait épargner à la Suisse une réaction ; et, dès ce moment, l'élève de La Harpe, le protecteur de Jomini, allait être pour la Suisse un conseiller, un bienfaiteur généreux et désintéressé. Mais, pour que la neutralité fût effective, il eût fallu recourir à une levée en masse des milices fédérales. La Diète, redoutant les dépenses que cette mise sur pied eût entraînées, inconsciente du danger qui menaçait le pays, se borna à mobiliser un corps de douze mille hommes et à établir un cordon militaire le long de la frontière du Rhin. Ces troupes furent placées sous le commandement du landamman de Watteville.

Remarque : On sait ce qui advint de la Suisse à ce moment-là, comment elle

fut envahie et traversée par une armée autrichienne de 160 000 hommes; les soldats de Watteville ayant dû, vu leur petit nombre, se retirer sans combattre.

VOCABULAIRE : Définissez les mots et les expressions : neutralité, adhésion, blocus continental, bienfaiteur désintéressé, neutralité effective, milices fédérales, mobiliser, landamman, réaction, conseiller, inconscient.

RÉDACTION : Dites ce que vous savez de « César de La Harpe. »

II. *Neutralité reconnue.*

Le retour inopiné de Napoléon en France, connu à Vienne dix jours plus tard seulement, survint à propos pour obliger les diplomates à faire trêve à leurs disputes et à achever l'œuvre languissante du Congrès.

Les plénipotentiaires des huit puissances (Autriche, Espagne, France, Grande-Bretagne, Portugal, Prusse, Russie et Suède) signèrent le 20 mars 1815 une déclaration concernant la Suisse, par laquelle ils réglaient presque tous les points en discussion :

Ils reconnurent : 1^o la *neutralité perpétuelle* de la Confédération — neutralité représentée dans le préambule de l'acte qui s'y rapporte comme d'*intérêt général* — lui garantissant l'intégrité et l'inviolabilité de son territoire et considérant que des restitutions territoriales et des cessions étaient nécessaires pour lui fournir les moyens d'assurer son indépendance et de maintenir sa neutralité.

2^o comme *base du système helvétique*, l'intégrité des dix-neuf cantons, tels qu'ils existaient en corps helvétique à l'époque de la Convention du 29 décembre 1913, et auxquels vinrent s'ajouter le Valais, Genève et la principauté de Neuchâtel.

Les puissances s'engageaient, en outre, à interposer leurs bons offices pour obtenir, en faveur de Genève, un *arrondissement convenable* du côté de la Savoie.

Remarque : L'indépendance de la Suisse fut reconnue au Congrès de Münster, en Westphalie, en 1648, et sa neutralité fut admise en 1815, au Congrès de Vienne.

VOCABULAIRE : Définissez les expressions : inopiné, diplomate, plénipotentiaire, neutralité perpétuelle, intégrité, restitutions territoriales, cessions.

RÉDACTION : Que pensez-vous de la neutralité suisse ?

III. *Neutralité respectée.*

Dès le début de la guerre franco-allemande (1870 à 1871), le Conseil fédéral proclama la neutralité de la Suisse et de la Savoie ; et, pour la faire respecter, il établit un cordon militaire le long de la frontière. Cinq divisions furent mobilisées, sous le commandement du colonel Herzog, d'Aarau, instructeur en chef de l'artillerie, Dufour n'ayant pu, par raison d'âge, accepter à nouveau les fonctions de général.

On connaît l'histoire de cette guerre qui aboutit à la chute du régime napoléonien et à l'occupation d'une grande partie de la France. La Suisse fut sur le point d'avoir à intervenir : à un moment donné, les Savoyards, inquiets, sollici-

tèrent l'occupation du territoire neutralisé ; mais celle-ci ne fut pas jugée nécessaire, les armées allemandes ne s'étant pas approchées.

Notre pays se borna donc à témoigner aux victimes de cette terrible conflagration une affectueuse sympathie, qui se manifesta par l'envoi d'ambulances sur le théâtre de la guerre ; par la demande de faire sortir de Strasbourg, lors de l'invasion de cette place, huit cents vieillards, femmes et enfants, et par l'accueil fait à l'armée de Bourbaki, laquelle, forte de quatre-vingt-cinq mille hommes, demanda, le 1^{er} février 1871, à être internée en Suisse pour se soustraire aux poursuites des Prussiens.

L'armée fédérale avait convenablement rempli son mandat.

VOCABULAIRE : Définissez les expressions : revision, cordon militaire, conflagration, ambulance, interner, mandat.

RÉDACTION : Racontez l'entrée de l'armée de Bourbaki en Suisse.

A. GRANDJEAN.

ARITHMÉTIQUE

Guide pour la numération (*suite*).

Comment rendre un nombre 10, 100, 1000... fois plus grand ou plus petit. — Nous écrivons : 10 ; 100 ; 1000 ; 10 000.

Nous savons que 100 est 10 fois plus grand que 10 ; 1000, 10 fois plus grand que 100....

Quelle est la différence dans la manière d'écrire ces nombres ? Comment rendre un nombre 10 fois plus grand ? — En écrivant un zéro à sa droite.

Qui peut expliquer pourquoi 210 est 10 fois plus grand que 21 ? Aucune main ne se lève.

— Eh bien ! en écrivant un 0 à la fin du nombre on a fait passer le 1 du rang des unités à celui des dizaines, il représente donc une quantité 10 fois plus grande ; le 2 qui représentait des dizaines occupe maintenant la place des centaines, il est donc devenu 10 fois plus grand. Chaque chiffre étant devenu 10 fois plus grand, le nombre vaut 10 fois plus.

En suivant le même raisonnement, nous démontrerions que pour rendre un nombre 100 fois plus grand, il suffit d'écrire deux zéros à sa droite, car alors le chiffre des unités vient occuper le rang des centaines et les autres suivent tout naturellement, représentant des quantités 100 fois plus fortes.

Pour multiplier un nombre par 1000, 10 000..., il suffit d'écrire trois zéros, quatre zéros... à sa droite.

De là à la division il n'y a qu'un pas. Les élèves trouveront eux-mêmes comment rendre 10, 100, 1000... fois plus petit un nombre terminé par des zéros. (Supprimer 1 zéro, 2 zéros, 3 zéros... à la droite du nombre.)

Nombreux exercices variés : emploi du tableau Reinhard, de la planche noire (œil), problèmes oraux du maître (oreille) ; exercices concrets et exercices abstraits. Problèmes d'application.

Numération décimale. — Nous avons vu que les unités sont 10 fois plus

petites que les dizaines, les dizaines 10 fois plus petites que les centaines, etc.

Nous pouvons donc dire que les chiffres représentent des quantités toujours 10 fois plus petites en allant de la gauche vers la droite. Après les unités, si nous mettons encore un chiffre, il représentera une quantité 10 fois plus petite que l'unité : cette quantité nous l'appelons *dixième*. Le chiffre qui suivra les dixièmes représentera une quantité 10 fois plus petite que le dixième ou si l'on aime mieux 100 fois plus petite que l'unité ; appelons-la *centième*.

Ainsi donc, si l'on part de l'unité en allant vers la gauche les chiffres représentent des quantités toujours 10 fois plus grandes ; en allant vers la droite, des quantités toujours 10 fois plus petites. A gauche des unités se succèdent : les dizaines, les centaines, les mille, les dizaines de mille... etc. ; à droite, ce sont les dixièmes, les centièmes, les millièmes, les dix-millièmes... etc.

La partie placée après les unités s'appelle la partie décimale ; l'autre, représentant un nombre entier d'unités, est la partie entière.

Pour séparer la partie entière de la partie décimale on met une virgule.

Comment rendre un nombre quelconque 10, 100... fois plus grand ou plus petit. A gauche de la virgule nous avons les unités, dizaines, centaines, etc. ; à droite, les dixièmes, centièmes... etc.

C'est donc la virgule qui nous permet de retrouver les unités ; en la déplaçant on déplace aussi le rang des unités.

En l'avancant vers la droite, le nombre devient plus grand ; en la transportant à gauche, il devient plus petit.

Rendons 10 fois plus grand le nombre

1234,295

Chaque chiffre devra représenter des quantités 10 fois plus grandes ; le chiffre 2 des dixièmes occupera donc le rang des unités. Pour cela, plaçons la virgule après le 2 et nous aurons

12342,95

nombre qui est 10 fois plus grand que le précédent.

Ce premier pas accompli, les élèves trouveront d'eux-mêmes comment on multiplie par 100, 1000...

Rendons ce même nombre

1234,295

10 fois plus petit. Tous les chiffres représenteront des quantités 10 fois plus petites. Le 4 occupera le rang des dixièmes et le 3 celui des unités ; nous plaçons donc la virgule entre le 3 et le 4, c'est-à-dire que nous la déplaçons de 1 rang vers la gauche.

Même principe pour diviser par 100, 1000, etc.

J. et P. MEYER.

GÉOGRAPHIE

Le Jura.

Degré inférieur.

1° *Le Jura est un système montagneux beaucoup moins important que les Alpes* : Il est moins élevé et moins étendu.

2° *Il a une physionomie très particulière* : Ses chaînes ont toutes la même orientation, elles sont parallèles entre elles; comme elles ne sont pas élevées, elles sont presque partout couvertes de forêts et de pâturages.

3° *Il a des vallées profondes auxquelles on donne le nom de vals* : Faire comprendre ce que c'est qu'un val; montrer sur la carte qu'à l'endroit où plusieurs vals aboutissent se sont fondées les grandes localités; cette situation est importante à cause de la difficulté des communications entre les vals parallèles.

4° *Quelquefois une communication naturelle a été creusée par les eaux dans le chaînon qui sépare deux vals*. C'est ce qu'on appelle une *cluse*.

5° *Le Jura a de belles rivières aux eaux limpides et au cours pittoresque*. Ces rivières sont parfois souterraines sur une partie de leur cours; pourquoi? Leur cours est lent dans les vals; mais pour passer d'un val à l'autre, elles forment souvent de belles cascades. — Nommer les principales rivières du Jura et les montrer sur la carte.

6° *Les ressources du Jura*. Les habitants du Jura vivent surtout de leurs pâturages. Ils fabriquent d'excellents fromages. Ils travaillent à la fabrication des pièces d'horlogerie et à celle de meubles en bois. — Nommer et montrer sur la carte les principales localités du Jura.

Degré moyen.

Situation et étendue du Jura. Comme les Alpes, le Jura n'appartient pas en propre à la Suisse : il appartient à un système de chaînes et de plateaux qui, dans son ensemble, est parallèle aux Alpes. Il s'étend ainsi, du coude de l'Isère en France, jusqu'au nœud du Fichtelgebirge, en Allemagne. Le Rhin le coupe à peu près en son milieu, laissant au sud toute la partie dans laquelle dominent les chaînes parallèles, et au nord celle où le Jura ne forme plus guère que des plateaux peu élevés. À l'est le Jura est limité par la haute plaine suisse et se dresse au-dessus des lacs Léman, de Neuchâtel et de Bienne. Dans sa plus grande largeur, c'est-à-dire entre Poligny (France) et le lac de Neuchâtel, il couvre 80 kilomètres.

Aspect. — a) *Chaînes parallèles*. Les montagnes du Jura sont disposées en chaînes parallèles. Celles-ci doivent leur origine au soulèvement alpestre qui a tout à la fois repoussé et soulevé les couches horizontales de terrains qui s'étaient jusqu'alors étendues en surface. Entre les chaînes parallèles sont creusées de profondes vallées longitudinales (vals). Quant aux sommets jurassiques, ils étaient primitivement arrondis (voûtes); les agents extérieurs ont souvent détruit une partie de la voûte; quand celle-ci s'est effondrée, le creux formé prend le nom de *combe*; de chaque côté de la combe se dresse souvent un pic aigu auquel on donne le nom de *crêt*; souvent, entre deux vals, les eaux ont creusé le chaînon de séparation : c'est ce que l'on appelle une *cluse*.

b) *Chaînes et plateaux*. C'est dans la partie la plus méridionale, là où le choc

alpestre a été le plus violent, que s'élèvent les sommets les plus élevés et que les chaînes sont le plus rapprochées ; par suite, là aussi sont les vallées les plus profondes. — Nommer les sommets les plus élevés et les vallées importantes.

Au centre et au nord, les chaînes s'écartent et s'abaissent ; entre elles s'étendent des plateaux de 900 à 600 mètres d'altitude qui donnent l'illusion d'un pays plat ; ils sont couverts de pâturages.

c) *Cols*. La disposition du Jura en chaînes parallèles en rend la traversée difficile d'ouest en est ; il faut parfois longer longtemps un val avant de trouver un passage qui conduise dans le val voisin. Cependant des cols existent à travers la chaîne : le col de la Faucille conduit de Genève à Morez, celui de Saint-Cergues conduit de Nyon à Morez ; plus au nord, le col de Jougne livre passage à la voie ferrée de Lausanne à Pontarlier ; enfin le val-de-Travers met en communication directe Neuchâtel et Pontarlier, et le val Saint-Imier est suivi par le chemin de fer de Bienne, la Chaux-de-Fonds, Le Locle à Morteau.

Climat. Le climat du Jura est continental ; ses hivers sont longs et rigoureux, ses étés chauds et courts. Il doit ce caractère moins à son altitude, qu'à son éloignement des influences maritimes. Les céréales ne sont cultivées que dans les vallées ; la vigne ne croît que sur les pentes bien exposées. Les forêts de sapins et les pâturages couvrent les montagnes.

Hydrographie. — a) *Pluies*. Les pluies sont assez abondantes. Elles ne donnent pas naissance à de nombreuses rivières, parce qu'elles se perdent dans les fissures du sol calcaire ; mais elles reparaissent en sources limpides au pied des plateaux. « La beauté des eaux courantes et jaillissantes est un des caractères du paysage jurassien. Quand l'eau des pluies, après avoir filtré à travers les fissures du calcaire et parcouru un long trajet souterrain, trouve une issue dans les couches inférieures, c'est presque une rivière toute formée qui s'échappe en bouillonnant du sol.

b) *Cours d'eau*. Les rivières ont un cours sinueux et tourmenté ; elles ne coulent pas dans un seul val, mais elles relient plusieurs vals entre eux. Il arrive souvent, par contre, que deux rivières coulent dans un même val, en sens inverse, séparées seulement par un faible accident du sol : telles sont, par exemple, l'Orbe, qui se rend au lac de Neuchâtel, et la Valserine qui se jette dans le Rhône. Parfois, ces rivières ont des rapides ; ils sont dus aux différences de niveau que l'action des eaux courantes a produites en emportant les parties les plus friables du sol sur lequel elles coulent. La plus remarquable de ces chutes porte le nom de Saut-du-Doubs ; c'est une cataracte de 25 mètres de hauteur. — Nommer les principales rivières du Jura.

Le Jura possède de nombreux petits lacs qui s'allongent dans des vals. — Les nommer et les montrer.

Ressources du Jura. Elles sont assez médiocres ; mais grâce à son isolement, à la nécessité de se suffire à lui-même, le montagnard jurassien est devenu industriel ; il a tiré le plus grand parti possible des richesses de son sol (céréales, forêts, pâturages, bestiaux, fromages). Pendant l'hiver, il travaille à la fabrication d'objets en bois, de pièces d'horlogerie, à la taille des pierres fines. Le Jura est assez peuplé pour un pays montagneux ; c'est dans les vallées et les vals que la population est la plus dense.

INSTRUCTION CIVIQUE

Une leçon de stratégie¹.

La *mobilisation* est la réunion des unités sur leurs places de rassemblement, auprès de leurs *arsenaux*. C'est là que se rendent les *réservistes*, c'est-à-dire les hommes qui ont quitté le service actif, mais qui sont tenus de rentrer à leurs *régiments* au premier signal, pour porter du *pied de paix* (effectif réduit) au *pied de guerre* (effectif normal) les *unités* auxquelles ils appartiennent. Sur les places de rassemblement, les troupes s'équipent et touchent la *munition* et les voitures de guerre. Equipées, armées, munitionnées, elles sont prêtes à marcher. C'est le premier acte. Il prend, au minimum, quinze jours; dans les très grands pays, en Russie par exemple, un mois.

Le deuxième acte est le *déploiement stratégique*, c'est-à-dire le rassemblement des divisions et des corps d'armée à proximité de la *frontière*. Le déploiement stratégique se fait par route ou de préférence par chemin de fer, surtout pour les unités éloignées et *l'infanterie*.

Ces deux opérations, préparées pendant la paix, se font à l'abri et sous la protection des *corps de couverture*. On entend par là des corps d'armée qui, dans la paix, sont en station sur la frontière immédiate et qui sont, en *permanence*, avec leur équipement et leur matériel, sur pied de guerre, c'est-à-dire prêtes à entrer au combat.

Le déploiement stratégique s'opère à une certaine distance du *front menacé*. Il est suivi de la *concentration*. La concentration est faite en vue de la *bataille*.

Lorsqu'une armée est décidée à prendre résolument et immédiatement *l'offensive stratégique*, le déploiement amènera les masses à l'origine des *lignes d'opération* qu'on entend suivre. La concentration se fera en avant, en portant les corps d'armée, par la ligne des *opérations*, dans la direction et sur le front où on se prépare à attaquer *l'ennemi*. Cette origine des lignes d'opérations s'appelle la *base d'opérations*, ce qui veut dire une région ou un point d'où l'armée tirera son *ravitaillement* en nourriture pour les hommes et les chevaux, en munitions et en matériel et sur lesquels elle évacue ce qui ne peut plus lui servir, ses blessés, ses malades, son matériel à réparer.

Lorsque l'armée adopte la *défensive stratégique*, elle attend de savoir où l'ennemi se portera avec ses forces principales et quand elle sera renseignée par ses troupes de couverture et sa cavalerie, par ses *dirigeables* et ses *avions* ou par tel autre moyen dont elle dispose, elle se *concentrera* sur les points d'où elle s'élancera à la rencontre de l'ennemi. Cette façon d'agir lui impose, plus ou moins, la loi de l'ennemi. Elle s'en affranchira en exécutant sa concentration de manière à prendre le dessus sur les points décisifs et à imposer, à son tour, sa volonté à *l'adversaire*. La concentration, dans ce cas, devra être rapide; il se pourra qu'elle ne précède la bataille que de quelques heures et que les troupes entrent *au feu* en débarquant des trains ou au terme de longues marches d'approche.

VOCABULAIRE : Expliquer, puis copier plusieurs fois et apprendre tous les mots en italique.

¹ Tiré d'un article signé Ed. S. paru dans la *Gazette de Lausanne* du 24 août.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRE



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

VAUD **INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

Places primaires au concours.

Institutrices : Oulens sur Echallens : école semi-enfantine et travaux à l'aiguille; fr. 1000, logement et autres avantages légaux; 11 septembre.

Oulens sur Lucens : fr. 1000; logement; fr. 20 pour indemnité de jardin et plantage; 4 stères de bois et 100 fagots à charge de chauffer la salle d'école; 17 septembre.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

VINS ROUGES DE TABLE

Montagne — Corbières — Chianti

Emile MONNET, 10, Louve, 10, LAUSANNE

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « l'EDUCATEUR ».

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.



A. BRÉLAZ



8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 cm.	fr. 0,90
Flanelle cretonne.	80 »	» 1,75
Drap gris, qual. extra, large	130 »	» 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trouseaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

JULES CAUDERAY

ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz. LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

Maier & Chapuis
Lausanne, rue du Pont



MAISON MODÈLE

*Nous offrons toujours
un choix superbe en*

VÊTEMENTS

*sur mesure
et confectionnés.*

COMPLETS

*sports
tous genres*

Manteaux

Caoutchouc

10⁰

*à 30 jours
aux membres
de la S. P. V.*

Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

L'exiger partout

Eau de Cure et de table sans rivale

Dépôts dans les principales localités.

■ ■ **HENNIEZ-LITHINÉE** ■ ■

La plus pure des Eaux de source
**Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée,
lithinée.**

Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les
intestins et dans la circulation.

Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.

FÖTISCH FRÈRES

(S. A.)

—: A LAUSANNE, à NEUCHÂTEL et à VEVY :—

LIBRAIRIE THÉÂTRALE

La plus importante maison de ce genre en Suisse.

En location :

**Scène démontable et transportable
avec tous les décors courants,**

pour Salons, Salles de Sociétés, Hôtels, jardins, etc.

Les décors se louent aussi séparément.

Renseignements à disposition.

NOS NOUVEAUTÉS

Monologues pour Demoiselles et Jeunes filles

	Prix net.
La dernière lettre, monologue dramatique, à lire, pour dame (ou homme), par J. Germain	Fr. —.50
Mon contrat de mariage, pour jeune fille, par J. Germain	» —.50
Je n'emmènerai plus Papa au cinéma, pour petite fille, par J. Germain	» —.50
Solo de mandoline, par L. Garden	» —.50
Presque mariée, par C. Natal	» —.50
Eaux minérales contre le célibat, par C. Natal	» —.60
Ce n'est pas pour les jeunes filles	» —.50
A Sainte-Catherine (pr mariage)	} par G.-A. Sem-Boucherie } » —.50
Dans les yeux (pour fillettes)	
Mon prochain	
La leçon de piano, par A. Ribaux	» —.50

Monologues pour Messieurs et Jeunes Gens

La dernière lettre, monologue dramatique, à lire, pour homme (ou dame), par J. Germain	Fr. —.50
J'ai horreur du mariage, monologue gai pour jeune homme, pr J. Germain	» —.50
L'agent arrange et dérange, monologue gai pour homme, pr J. Germain	» —.50
Un homme trop complaisant, par A. Lambert.	» —.50
Comme Papa ! monologue pour garçon, par Edmond Martin	» —.50
Futur présent (pour mariage), monologue en vers pour homme (une partie est à lire), par Ed. Martin	» —.50
Le prince des blagueurs, monologue pour jeunes gens, par Ed. Martin	» —.50
Les débuts de Cassoulade, monologue pour jeunes gens (accent toulousain) par Edmond Martin	» —.50

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

Lme ANNEE. — N° 37

LAUSANNE, — 12 Septembre 1914



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - REUNIS -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

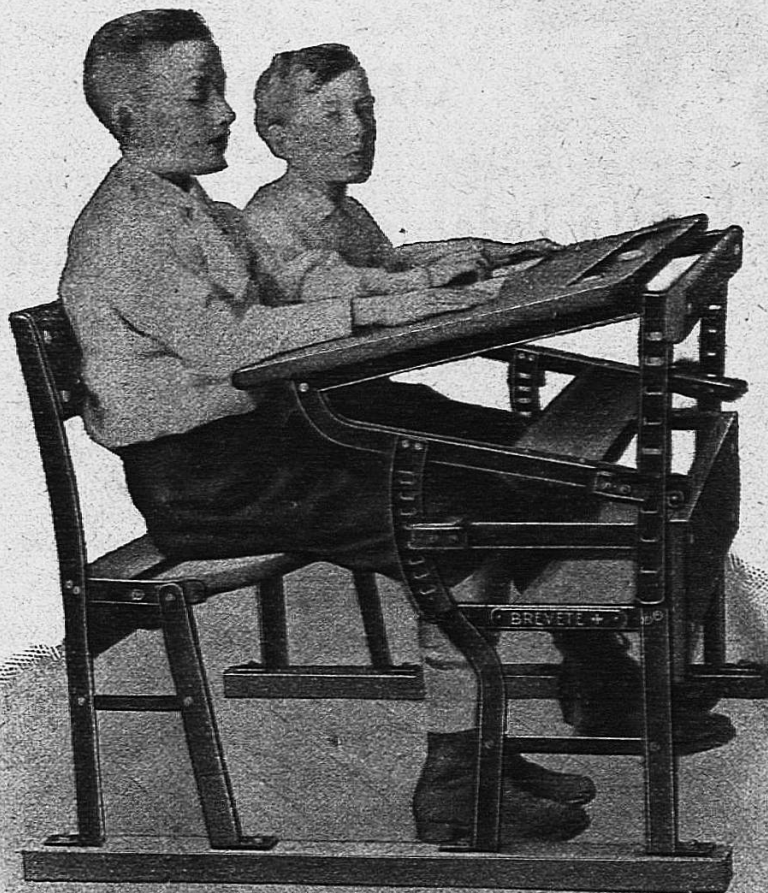
LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Mobilier scolaire hygiénique
BREVETÉ

Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain
Genève



Médaille d'or, Paris 1889
Médaille d'or, Genève 1896
Médaille d'or, Paris 1900

La maison expose à Berne, groupe 43A
Instruction publique.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

VINS ROUGES DE TABLE

Montagne — Corbières — Chianti

Emile MONNET, 10, Louve, 10, LAUSANNE



8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 cm.	fr. 0,90
Flanelle cretonne.	80 »	» 1,75
Drap gris, qual. extra, large	130 »	» 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Troussesaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

RENTÉE DES CLASSES

**Tous les
Ouvrages scolaires**
*employés dans les classes de tous
les degrés.*

A l'occasion de la rentrée des classes nous nous permettons de signaler la dernière édition du

CATALOGUE GÉNÉRAL DES PUBLICATIONS DE LA LIBRAIRIE PAYOT & Cie, 1914.

Ce nouveau catalogue se présente sous la forme d'une élégante brochure d'environ 100 pages. La matière est divisée en deux parties principales : **LITTÉRATURE GÉNÉRALE** et **ENSEIGNEMENT**. Elles comprennent chacune de nombreuses subdivisions. Une table alphabétique des auteurs facilite les recherches. Les ouvrages ne sont pas simplement présentés en une sèche énumération, mais, pour les plus importants du moins, le catalogue donne soit la *table des matières*, soit une *notice analytique*, soit des *extraits caractéristiques des jugements de la presse*.

Ces notices orientent parfaitement le lecteur et lui permettent de choisir dans les volumes annoncés ceux qui répondent le mieux à son attente. A ce titre, cette nouvelle édition du catalogue rendra de réels services à toutes les personnes en quête de renseignements bibliographiques.

Notre *CATALOGUE GÉNÉRAL* sera adressé gratis et franco à toute personne qui nous en fera la demande.

Nous enverrons également volontiers à l'examen tous les ouvrages mentionnés au catalogue.